



## COMMENT UN RÉSEAU DE SOINS RÉPOND A LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE NÉCESSAIRE DES PATIENTS CANCÉREUX AU DOMICILE

Françoise Ellien et Jean Pierre Baslet, Psychologues-psychanalystes  
Hopital Georges Clemenceau et Hôpital Sud Francilien site de Corbeil - 2001

### RÉSUMÉ :

250 000 nouveaux cas de cancer dénombrés chaque année, en France, occasionnent, directement ou non 150 000 décès. Au total, 1 million de patients souffriraient d'un cancer. Pour le seul département de l'**Essonne**, ce sont 4 000 nouveaux cas de cancer chaque année.

Près de 40 % de ces malades sont soignés en dehors du département, souvent dans des centres de cancérologie du sud parisien dont l'accès nécessite des déplacements éprouvants et coûteux. Comment une **prise en charge psychologique** est-elle possible, loin de ces centres, quand le patient est épuisé physiquement et psychiquement par la maladie et/ou ses traitements ? De plus, les hospitalisations étant, pour de multiples raisons, de plus en plus brèves, le patient est souvent, à son domicile, dans **une quasi-exclusion de soins psychiques**.

Les malades cancéreux en Essonne suivis sur leur département sont, quant à eux, hospitalisés dans des services de pneumologie, hématologie, rhumatologie, gastro-entérologie, ORL...où, quand ils existent, les psychologues sont encore trop souvent appelés en urgence, au moment de la phase palliative voire terminale de la maladie.

Cette situation nous a semblé nécessiter la création d'une activité de « psycho-oncologie » destinée aux patients du domicile et à leur famille, sous forme de consultations externes et de visites à domicile, qui induirait obligatoirement une dynamique sur le département par un travail de prévention, bien en amont de la phase palliative. Cette activité se heurte cependant, dans sa mise en œuvre, à certaines difficultés.

La plus importante tient au fait que les psychologues libéraux ne sont pas conventionnés par la CPAM et que les déplacements des psychologues hospitaliers hors de leurs institutions ne sont ni clairement réglementés, ni budgétisés. Sous le coup des réalités du terrain, ce projet s'inscrit, tout en gardant ses spécificités, dans l'activité d'un **réseau « ville-hôpital » de soins palliatifs Essonne Sud : SPES**. C'est dans ce cadre qu'une **convention de gestion** passée entre le réseau SPES et la CPAM de l'Essonne fixe les conditions et les modalités de mise en œuvre d'une telle action expérimentale et prévoit des **mesures dérogatoires** au droit commun telles qu'elles sont décrites dans la circulaire DHOS/02/DGS/SD5D/2002/n°2002/98 du 19 Février 2002.

L'activité de psycho-oncologie suit un triple objectif :

- de prévention
- de continuité des soins
- de formation

1) **prévention** : l'expérience clinique prouve qu'un accompagnement psychologique mis en place très tôt dans le décours d'une maladie grave en atténue la dimension traumatique, et, prenant en compte les remaniements psychiques qui en résultent, permet une meilleure adhésion à certains traitements parfois pénibles tout en éloignant sensiblement les risques de décompensations psychiques graves. On est en droit, à la lumière de cette réalité maintes fois observée, d'avancer l'idée qu'une **véritable économie en matière de coût de santé** est ainsi réalisée par ce travail de prévention.

2) **continuité des soins** : s'il est un aspect essentiel à préserver, dans ce parcours du combattant que représentent parfois les soins en oncologie, c'est bien celui-là. Le travail d'élaboration psychique, proposé par un psychologue, permet, entre autre, de faire lien, tout au décours de ces épreuves.

3) **former** les médecins et les paramédicaux aux phénomènes psychiques en jeu dans ces situations cliniques complexes permet d'améliorer la qualité de leurs prises en charge. En ce qui concerne les

professionnels du soin psychique libéraux, une sensibilisation est souvent nécessaire pour mieux appréhender la réalité d'une clinique somatique qu'ils connaissent parfois mal. Le patient au domicile et sa famille doit bénéficier d'une prise en charge coordonnée par une équipe pluridisciplinaire composée de libéraux et d'hospitaliers. L'organisation en réseau permet une meilleure continuité, coordination, proximité et qualité des soins délivrés au domicile